

## Programme hydrologique international

56<sup>e</sup> session du Bureau du PHI  
(Paris, 20-22 février 2017)

### Point 3 de l'ordre du jour provisoire

## ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES AU SEIN DE L'UNESCO

### Résumé

Le présent document récapitule plusieurs questions d'ordre institutionnel et programmatique relatives au Programme hydrologique international (PHI), notamment :

- Évolution de la situation au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles et de la Division des sciences de l'eau à la suite de la 202<sup>e</sup> session du Conseil exécutif et de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale, y compris le Programme et budget pour 2018-2019 (39 C/5)
- Proposition d'une nouvelle architecture globale de l'eau et Amis du PHI
- Rapport sur la consultation relative à l'actualisation des Statuts et du Règlement intérieur du Conseil intergouvernemental du PHI
- Activités extrabudgétaires liées au PHI
- Rapport du Comité des finances du PHI
- Rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication

Mesures attendues de la part du Bureau:

Le Bureau souhaitera peut-être :

- 3.1. Prendre note des évolutions institutionnelles récentes.
- 3.2. – S'assurer que les lettres d'invitation à la 23<sup>e</sup> session du Conseil du PHI soulignent l'importance de la présence de décideurs dans les délégations de représentants ;
  - Organiser une séance politique de niveau ministériel et une séance ouverte (portes ouvertes) à l'intention des délégations permanentes pendant la 23<sup>e</sup> session du Conseil ;
  - Mieux faire connaître le travail du PHI et informer les représentants du Programme dans leur région des discussions en les priant d'aider à améliorer la visibilité du PHI ;
  - Demander au Secrétariat d'organiser une réunion d'information des États membres de l'UNESCO afin qu'ils soient mieux au fait de la contribution du PHI aux décisions de politique.
- 3.3. Faire des propositions concrètes en vue d'amender les Statuts et le Règlement intérieur du Conseil du PHI ; demander au Secrétariat d'améliorer encore le document en donnant suite à la recommandation finale du groupe de travail à composition non limitée sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO, et accroître la visibilité et l'impact du PHI, et transmettre ces propositions au Conseil afin qu'il en discute et les mette aux voix à sa 23<sup>e</sup> session.
- 3.4. Prendre note des activités extrabudgétaires liées au PHI, proposer des moyens d'améliorer le portefeuille actuel et soutenir ces efforts.
- 3.5. Prendre note du rapport du Comité des finances du PHI et encourager les Comités nationaux et leurs partenaires à renforcer encore leur soutien au PHI dans leur région.
- 3.6. Prendre note du rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication et encourager les Comités nationaux et leurs partenaires à renforcer encore leur soutien au PHI dans leur région.



**ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU SEIN DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES ET DE LA DIVISION DES SCIENCES DE L'EAU À LA SUITE DE LA 202<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF ET DE LA 39<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, Y COMPRIS LE PROGRAMME ET BUDGET POUR 2018-2019 (39 C/5) (sous-point 3.1 de l'ordre du jour)**

1. Le présent document présente un récapitulatif des questions touchant les programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau à la lumière de la 202<sup>e</sup> session du Conseil exécutif (11-24 octobre 2017) et de la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale, y compris le Programme et budget pour 2018-2019 (39 C/5).

**Décisions adoptées à la 202<sup>e</sup> session du Conseil exécutif**

2. Dans les décisions qu'il a prises à sa 202<sup>e</sup> session,<sup>1</sup> le Conseil exécutif a notamment entériné les propositions relatives à l'établissement de deux centres de catégorie 2, le Centre régional pour la sécurité de l'eau (CERSHI, Mexique) et l'Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft, Pays-Bas), et a recommandé à la Conférence générale d'approuver leur établissement à sa 39<sup>e</sup> session.

3. Le Conseil exécutif a décidé en outre de renouveler le statut du Centre international sur les technologies spatiales au service du patrimoine culturel et naturel (HIST) (Chine) et du Centre régional sur la gestion des eaux urbaines (RCUWM) (République islamique d'Iran) en tant que centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) et a autorisé la Directrice générale à signer les accords correspondants.

4. Le Conseil exécutif a décidé de créer un axe d'action 3 libellé comme suit : "Améliorer les connaissances et renforcer les capacités à tous les niveaux pour assurer la sécurité de l'eau", ainsi que deux résultats escomptés ainsi libellés : "Les États membres ont renforcé leur action face aux défis liés à la sécurité de l'eau en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et cibles relatifs à l'eau, ainsi que d'autres cibles de programmes internationaux relatifs à l'eau pertinents", et "Les États membres ont amélioré les politiques et renforcé les capacités institutionnelles et humaines au service de la sécurité de l'eau grâce à la coopération scientifique". Il a recommandé à la Conférence générale de prier la Directrice générale de faire en sorte que le budget alloué à cet axe d'action reste équivalent à celui qui devait être alloué au résultat escompté (4) de l'axe d'action 2 dans le grand programme II ; il a en outre recommandé que tous les indicateurs de performance relatifs au PHI mesurent la prise en compte des questions de genre plutôt que la simple attention portée à ces questions.

5. Le Conseil exécutif a invité la Directrice générale à continuer de faciliter le dialogue avec les États membres afin de mener une réflexion quant au rôle de l'UNESCO s'agissant d'aider les États membres à réaliser l'Objectif de développement durable 6, ainsi qu'au besoin éventuel d'adapter le Programme hydrologique international (PHI) à la lumière du processus de réforme du système des Nations Unies, et de contribuer ainsi à la poursuite des discussions lors des réunions du PHI.

6. Dans le document [202 EX/5, Partie I \(G\)](#), le Conseil exécutif a mentionné les efforts du PHI portant sur la gestion des ressources naturelles de l'Iraq, l'identification des ressources en eaux souterraines, la diffusion d'outils d'aide à la prise de décision (produits cartographiques normalisés et manuel du forage) ainsi que le renforcement des capacités des principaux responsables du secteur de l'eau.

---

1 <http://unesdoc.unesco.org/images/0025/002598/259824f.pdf>

## Préparation du 39 C/5

7. Suite à la décision prise par le Bureau à sa 55<sup>e</sup> session (voir : [https://fr.unesco.org/sites/default/files/fr-ihp-bur-lv-3-rapport\\_final.pdf](https://fr.unesco.org/sites/default/files/fr-ihp-bur-lv-3-rapport_final.pdf)), les délégations permanentes des membres du Bureau ont rédigé un projet de résolution demandant l'inclusion d'un axe d'action distinct pour le programme relatif à l'eau de l'Organisation. En conséquence de ces efforts, le 39 C/5 inclut le PHI dans l'axe d'action 3 du grand programme II (Sciences exactes et naturelles) - "Améliorer les connaissances et renforcer les capacités à tous les niveaux pour assurer la sécurité de l'eau" – ainsi que les résultats escomptés 7 : "Les États membres renforcent leur action face aux défis liés à la sécurité de l'eau en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des cibles relatifs à l'eau, ainsi que d'autres cibles de programmes internationaux relatifs à l'eau pertinents" et 8 : "Les États membres améliorent les politiques et renforcent les capacités institutionnelles et humaines des États membres au service de la sécurité de l'eau grâce à la coopération scientifique". Il est envisagé que le travail du PHI soit reflété dans le résultat escompté 7 tandis que le thème 6 sur l'éducation, la gouvernance et le réseau hydrologique de l'UNESCO, ainsi que les activités menées dans le cadre du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO figurent dans le résultat escompté 8. Cinq indicateurs de performance ont été définis pour le résultat escompté 7, un par domaine thématique, et trois pour le résultat escompté 8.

8. En ce qui concerne le budget proposé, le 39 C/5 prévoit une allocation de 13 285 500 dollars des États-Unis à l'axe d'action 3, relatif à l'eau douce, avec un budget opérationnel de 3 683 600 dollars et un budget du personnel de 9 601 900 (72,27%).

### **Mesures attendues de la part du Bureau :**

**Le Bureau souhaitera peut-être prendre note des évolutions institutionnelles récentes.**

## **PROPOSITION D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE GLOBALE DE L'EAU (sous-point 3.2 de l'ordre du jour)**

9. Dans son [rapport final](#) de novembre 2015, le Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement (UNSGAB) du Secrétaire général de l'ONU propose notamment l'établissement, dans le cadre des Nations Unies, d'un comité intergouvernemental sur l'eau et l'assainissement et d'un groupe de haut niveau sur la recherche scientifique et les pratiques relatives à l'eau et à l'assainissement ; il préconise en outre le renforcement d'ONU-Eau afin que ce mécanisme joue son rôle de secrétariat pour les nouveaux organes susmentionnés.

10. Sur la base de la proposition de l'UNSGAB, plusieurs pays, dont l'Allemagne, la Finlande, la France, la Hongrie, les Pays-Bas et la Suisse ont lancé "[Une initiative en faveur d'un organe intergouvernemental des Nations Unies sur l'eau](#)" et plaidé pour la création d'un tel organisme afin :

- d'encourager le suivi et l'examen de la mise en œuvre de l'ensemble des OMD et cibles relatifs à l'eau ;
- de fournir des apports thématiques essentiels au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) mis en place par les Nations Unies.

11. La nouvelle instance des Nations Unies envisagée devrait être assistée par un secrétariat et être rattachée au Conseil économique et social (ECOSOC). Elle devrait aussi n'avoir que des incidences minimales pour le budget de l'ONU.

12. Ces efforts ont abouti à l'inclusion d'un paragraphe 12 dans la [résolution 71/222 de l'Assemblée générale des Nations Unies](#) qui a établi en décembre 2016 la « Décennie

internationale d'action sur le thème "L'eau et le développement durable" ». Le paragraphe 12 appelle à un dialogue au niveau opérationnel afin d'examiner les moyens d'améliorer l'intégration et la coordination des travaux menés par l'Organisation des Nations Unies sur les objectifs et cibles relatifs à l'eau au titre du volet de son action consacrée au développement durable, en mettant particulièrement l'accent sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Président de l'Assemblée générale a désigné pour codiriger ce dialogue Mme Katalin Bogyay, Ambassadrice, Représentante permanente de la Hongrie, et M. Lukmon Isomatov, Chef du Département de la coopération économique extérieure du Ministère des affaires étrangères du Tadjikistan.

13. La principale raison qui a incité à proposer la création d'une nouvelle agence de l'eau et l'établissement d'un dialogue est l'absence d'un quelconque organe intergouvernemental consacré à l'eau. Le dialogue au niveau opérationnel aidera en outre les États membres à discuter et décider de la future mise en place d'une architecture globale de l'eau au niveau mondial. À cet égard, plusieurs points méritent d'être pris en considération :

14. Au cours des dialogues suivants, à New York (le 22 mars et le 30 mai), les participants ont suggéré et consigné dans le document final des consultations des "Moyens possibles d'améliorer l'intégration et la coordination", comme suit (voir page 6 du document de référence : *Summary report – UN water dialogues.pdf*) :

- Procéder à un examen des activités en cours des organismes et mécanismes des Nations Unies en vue d'identifier les lacunes potentielles, les chevauchements et les domaines où la coopération pourrait être intensifiée,
- Renforcer ONU-Eau et son mandat et accroître les contributions à ONU-Eau des membres d'autres organismes des Nations Unies, afin d'améliorer l'interaction avec les États membres,
- Examiner la valeur ajoutée et les faiblesses des différentes plateformes, y compris la Décennie de l'eau ; formuler des orientations cohérentes et superviser les activités de contrôle et de suivi,
- Faciliter l'utilisation des initiatives et cadres existants auxquels pourraient être intégrées les activités et ressources pertinentes par le partage des données d'expérience et des meilleures pratiques, mobiliser de nouvelles sources de financement et renforcer les capacités (également aux niveaux national et local),
- Assurer une meilleure intégration des objectifs et cibles relatifs à l'eau dans le cadre plus général du HLPF,
- Utiliser les examens nationaux volontaires au sein du HLPF pour s'assurer que les pays relèvent les défis liés à l'eau,
- Inviter les commissions économiques régionales des Nations Unies à accueillir des discussions sur les ressources en eau et à partager les meilleures pratiques et les leçons de l'expérience,
- Examiner les liens avec la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement.

#### **Rôle actuel de l'UNESCO :**

15. Il y a de cela quarante-deux ans, considérant les résultats de la première Décennie hydrologique internationale, les États membres de l'UNESCO ont décidé de créer le premier programme intergouvernemental relatif à l'eau, le Programme hydrologique international (PHI), afin de relever les défis mondiaux. Le Programme a tout d'abord facilité les efforts de coopération scientifique internationale visant à collecter des informations sur les ressources en eau disponibles (1975), puis a évolué peu à peu, contribuant à renforcer la coopération internationale en vue d'améliorer la gestion durable de l'eau face aux changements de l'environnement planétaire (1990), à répondre à la vulnérabilité humaine à l'égard de l'eau (2002), à gérer les ressources compte tenu de leurs liens avec l'énergie, l'alimentation, la

santé et l'environnement (2008) et, actuellement, à garantir la sécurité de l'eau (Huitième phase du PHI, 2014-2021).

16. Aujourd'hui encore, le PHI est le seul programme intergouvernemental du système des Nations Unies consacré à la recherche hydrologique, à la gestion des ressources en eau et à l'éducation et au renforcement des capacités dans le domaine de l'eau. Si, depuis sa création, il a évolué pour adapter ses orientations thématiques aux besoins des États membres, de programme purement axé sur la collecte des données et la recherche scientifique à programme de gestion des ressources en eau et de renforcement des capacités, il n'en va pas de même de sa gouvernance.

17. Le PHI compte 168 pays membres, dont 70 % sont représentés au niveau ministériel et 30 % le sont par des universitaires ou des chercheurs. Les membres du système de gouvernance du PHI sont des techniciens (généralement du niveau de directeur ou d'expert technique), d'où un déficit de gouvernance au niveau ministériel.

18. Les discussions en cours au Siège des Nations Unies à New York, et la création de différents groupes spéciaux ou d'autres types d'initiatives consacrées à l'eau dans le monde, et même les propositions tendant à créer de nouveaux programmes intergouvernementaux, montrent bien que les changements n'ont pas été assez rapides pour accroître l'impact et la visibilité de l'UNESCO, en particulier au niveau politique.

19. Le Secrétariat a organisé le 20 septembre 2017 une séance d'information des États membres pour les tenir au fait des discussions et leur demander d'aider à renforcer la visibilité du PHI auprès de leurs délégations respectives à New York.

#### **Amis du PHI**

20. Suite à la séance d'information relative à la nouvelle architecture globale, un certain nombre de délégations permanentes auprès de l'UNESCO ont nourri l'idée de créer un groupe des "Amis du PHI".

#### **Mesures attendues de la part du Bureau :**

##### **Le Bureau souhaitera peut-être demander au Secrétariat :**

- de s'assurer que les lettres d'invitation à la 23<sup>e</sup> session du Conseil du PHI soulignent l'importance de la présence de décideurs dans les délégations de représentants,
- d'organiser une séance politique de niveau ministériel et une séance ouverte (portes ouvertes) à l'intention des délégations permanentes pendant la 23<sup>e</sup> session du Conseil.
- Les membres du Bureau souhaiteront peut-être également mieux faire connaître le travail du PHI et informer les représentants du Programme des discussions en les priant d'aider à améliorer la visibilité du PHI dans leur région.
- Organiser une réunion d'information des États membres de l'UNESCO afin qu'ils soient mieux au fait de la contribution du PHI aux décisions de politique.

## **RAPPORT SUR LA CONSULTATION RELATIVE À L'ACTUALISATION DES STATUTS DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PHI, ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PHI (sous-point 3.3 de l'ordre du jour)**

21. Les Statuts du Conseil du PHI ont été approuvés par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 18<sup>e</sup> session et modifiés à ses 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> sessions. Après approbation de ses Statuts, le Conseil intergouvernemental a approuvé à sa première session son Règlement intérieur, puis l'a modifié conformément aux amendements apportés à ses Statuts par la Conférence générale de l'UNESCO à ses 21<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> sessions. Le Conseil du PHI a modifié l'article 26 par un vote "au scrutin secret" à sa 14<sup>e</sup> session.

22. À sa 52<sup>e</sup> session (juin 2015), le Bureau a souligné la nécessité d'actualiser les Statuts et le Règlement intérieur. À sa demande, le Secrétariat a procédé à l'automne 2015 à une enquête dont les résultats ont été présentés au Bureau à sa 53<sup>e</sup> session (avril 2016) pour plus amples instructions (PHI/Bur-LV/Ref1). La consultation avait pour objet l'extension de la durée du mandat du président et des vice-présidents, actuellement de deux ans, pour la porter à quatre ans. Les membres du Bureau ont demandé qu'une nouvelle consultation soit menée et que soit établi un projet de révision des Statuts et du Règlement intérieur du Conseil intergouvernemental du PHI. La décision du Bureau a été avalisée par le Conseil du PHI à sa 22<sup>e</sup> session (juin 2016) dans sa résolution XII-1. Une consultation élargie a alors été lancée en octobre 2016 et close en décembre 2016. Le Secrétariat a reçu au total 22 réponses, dont un résumé peut être consulté dans le document de référence PHI/Bur-LV/Ref2.

23. Le Secrétariat présente dans les documents PHI/Bur-LVI/Ref1 et PHI/Bur-LVI/Ref2 une synthèse des réponses reçues, conçue pour faciliter les comparaisons. Une version préliminaire de ces documents a été diffusée auprès des États membres en octobre 2017, afin qu'ils indiquent si les nouveaux libellés des articles établis par le Secrétariat étaient bien conformes à leurs propositions. Les documents ainsi révisés seront encore revus à la lumière des commentaires que les membres du Bureau formuleront à sa 56<sup>e</sup> session, et compte tenu des recommandations du groupe à composition limitée de l'UNESCO sur la gouvernance, puis présentés au Conseil intergouvernemental à sa 23<sup>e</sup> session pour examen et mise aux voix.

### **Mesures attendues de la part du Bureau:**

**Le Bureau souhaitera peut-être faire des propositions concrètes en vue d'amender les Statuts et le Règlement intérieur du Conseil du PHI, demander au Secrétariat d'améliorer encore le document en donnant suite à la recommandation finale du groupe de travail à composition non limitée sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO, et transmettre ces propositions au Conseil afin qu'il en discute et les mette aux voix à sa 23<sup>e</sup> session.**

## **ACTIVITÉS EXTRABUDGÉTAIRES LIÉES AU PHI (sous-point 3.4 de l'ordre du jour)**

24. Les activités extrabudgétaires du PHI sont résumées dans le tableau ci-dessous. Elles représentent un montant total d'environ 36,5 millions de dollars des États-Unis se répartissant entre 28 projets sur différentes périodes d'exécution. Le portefeuille de projets du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) représente environ 12 millions de dollars. Les activités extrabudgétaires du PHI et du WWAP totalisent ensemble 48,5 millions de dollars. Parmi les principaux donateurs au PHI (hors instituts et

centres) figurent le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union européenne (UE), le Brésil, l'Espagne, l'Italie, la Belgique (Gouvernement flamand), le Japon, la Suisse, l'Indonésie, la Malaisie et la Suède.

<b>ER 10 : Réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux</b>				
<b>Thème 1 : Catastrophes liées à l'eau et changements hydrologiques</b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
L'impact du recul des glaciers andins : Réseau multidisciplinaire international pour les stratégies d'adaptation	Belgique — Gouvernement flamand	PHI	2012-2017	440 000
Assurer la sécurité de l'eau : Les impacts climatiques et les réponses d'adaptation en Afrique, en Asie et dans la région Amérique latine et Caraïbes	Belgique — Gouvernement flamand	PHI	2014-2018	661 895
Expansion vers le Sud de l'Afrique du système d'alerte précoce à la sécheresse	Suède – agence Sida	PHI	2014-2017	261 498
Renforcement stratégique des capacités d'alerte et de gestion face aux risques de crues : Phase 2	Japon – Ministère des affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2015-2017	4 071 404
Évaluation des besoins des services climatologiques pour améliorer la gestion des ressources en eau dans les régions vulnérables de l'Afrique australe	Gouvernement flamand	PHI	2016-2017	50 000
Renforcement des services climatologiques pour améliorer la gestion des ressources en eau dans les régions vulnérables face au changement climatique : études de cas en Afrique et dans la région Amérique latine et Caraïbes (ClimWaR)	Gouvernement flamand	PHI	2017-2019	641 296



<b>Thème 2 : Les eaux souterraines dans un environnement en évolution</b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Étude avancée sur les ressources hydrologiques en Irak — Phase II (ASHRI-2)	Union européenne (UE)	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2013-2018	6 784 260
Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontaliers (GGRETA) — Phase 2	FEM	PHI	2016-2018	1 895 162
Subvention pour la préparation d'un projet (PPG) — Permettre la mise en oeuvre du SAP régional pour la gestion rationnelle et équitable du système aquifère des grès nubiens (NSAS)	FEM	PHI	2017	150 000
FEM - Réseau international d'échange des apprentissages et des ressources sur l'eau (IW:LEARN) — Phase 4	FEM	PHI	2015-2019	250 000
MedProgramme : Programme pour la mer Méditerranée – Action stratégiques pour la protection des aquifères côtiers méditerranéens	FEM	PHI	2017-2018	40 000
<b>Thème 3 : Aborder le problème de la pénurie d'eau et de la qualité de l'eau</b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Faire face à la pénurie d'eau dans la région arabe	Compte spécial multidonateurs	Bureau de l'UNESCO au Caire	2014-2017	125 000
Polluants émergents dans la réutilisation des eaux usées	Suède – agence Sida	PHI	2014-2018	527 415
Sauvegarde de la gestion appliquée des ressources en eau (SAMoWaR) dans la région autonome du Kurdistan d'Irak	Suisse — Ministère des affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2016-2018	1 042 000

Renforcement des activités de l'Agence brésilienne de l'eau (ANA) et des organisations brésiennes du secteur de l'eau dans le cadre de la préparation du 8e Forum mondial de l'eau	Gouvernement brésilien - Agence brésilienne de l'eau (ANA)	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2016-2018	921 573
<b>Thème 4 : L'eau et les établissements humains du futur</b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Projet mondial sur les pathogènes dans l'eau	Fondation Bill et Melinda Gates	PHI	2015-2018	300 000
Développement des études sur les ressources en eau et les réglementations concernant les équipements sanitaires de base et l'organisation institutionnelle à l'ADASA	Gouvernement brésilien – Agence de réglementation en matière d'eau, d'énergie et d'assainissement de base du District fédéral du Brésil (ADASA)	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2015-2018	4 179 329
<b>Thème 5 : L'écohydrologie — Concevoir l'harmonie pour un monde durable</b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Solutions écologiques et éco-hydrologiques pour la gestion durable en Indonésie et dans la région Asie-Pacifique	Indonésie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2017	475 000
Mise à l'échelle de la sécurité de l'eau pour relever les défis locaux, régionaux et mondiaux	Malaisie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2017	476 219
Renforcement de l'Académie verte de l'UNESCO et de la réserve de biosphère du lac Tana	Compte spécial multidonateurs	Bureau de l'UNESCO à Addis-Abeba	2015-2018	30 000
<b>Thème 6 : L'éducation relative à l'eau, clé de la sécurité de l'eau</b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Coopération Sud-Sud pour renforcer la gestion intégrée et l'utilisation durable des ressources en eau dans le contexte de l'Amérique latine et des Caraïbes et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)	Brésil	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2014-2017	3 587 596
Réseau africain NEPAD de centres d'excellence sur les sciences et la technologie de l'eau	Multilatéral — Union européenne (UE) — Centre commun de recherche	PHI	2016-2019	2 441 736

Renforcement des capacités sur la gouvernance de l'eau et la gestion durable de l'eau douce en Amérique latine et dans les Caraïbes	Espagne – AECID	Bureau de l'UNESCO à Montevideo	2015-2017	450 000
Renforcement des capacités en matière de gestion durable de l'eau gestion en Ouzbékistan	PNUD	Bureau de l'UNESCO à Tachkent	2017-2018	143 380
<b><u>ER 11 : Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale</u></b>				
Intitulé du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars US)
Programme hydrologique international — Réseaux d'interopérabilité de l'eau pour l'adaptation au changement global (WINGA - ASPAC)	Japon — Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2009-2017	1 035 216
IHP-WISER in AP : Programme hydrologique international — Outils informatiques sur l'eau pour la durabilité et une résilience accrue en Asie et dans le Pacifique	Japon — Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2016-2019	371 954
Soutien technique et institutionnel de l'agence ADASA pour la préparation et la tenue du 8e Forum mondial de l'eau, à Brasilia, en 2018	Gouvernement brésilien — Agência Reg de Águas, Energia e Saneamento Básico do DF	Bureau de l'UNESCO à Brasilia.	2016-2020	5 163 569
Activités des Nations Unies consacrées à l'eau mises en œuvre par l'UNESCO — initiative GEMI	UNOPS	PHI-WWAP	2010-2017	204 000

**Mesures attendues de la part du Bureau :**

**Le Bureau souhaitera peut-être prendre note des activités extrabudgétaires liées au PHI, proposer des moyens d'améliorer le portefeuille actuel et soutenir ces efforts.**

**RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES DU PHI (sous-point 3.5 de l'ordre du jour)**

25. Le présent rapport rappelle les informations financières fournies en novembre 2015 au sujet de l'adoption du Programme et budget pour 2016-2017 ([38 C/5](#)) par la Conférence générale de l'UNESCO, qui a approuvé un Plan de mise en œuvre et de dépenses fondé sur les flux de trésorerie escomptés pour l'exercice biennal, avec un plafond fixé à 518 millions

de dollars des États-Unis. Il rappelle également les fonds disponibles alloués aux activités prévues au titre des résultats escomptés 10 et 11 (ER 10, ER 11) pour la seule année 2017, tels qu'indiqués au Bureau à sa 55<sup>e</sup> session, en juin 2017. Sont également présentés les résultats des coupes budgétaires de 70 % opérées au cours du mois de juillet 2017, dans le cadre du plan d'urgence, sur les fonds encore disponibles à la fin du mois de juin 2017.

26. En ce qui concerne les chiffres du budget, le tableau ci-dessous contient des informations sur les montants alloués aux activités du PHI liées à l'axe d'action 6 de l'UNESCO dans le plan de dépenses et de recettes pour 2016-2017. Les chiffres sont fournis pour les résultats escomptés 10 et 11 et ventilés en coûts opérationnels et coûts de personnel, ainsi qu'entre allocations au Siège et hors Siège. S'agissant des ressources allouées pour les coûts de personnel au titre de l'axe d'action 6, soit 9,5 millions de dollars, 59 % de ce montant doit être dépensé au Siège et 41 % hors Siège. Quant aux ressources allouées aux activités opérationnelles (d'un montant de 4 millions de dollars pour l'axe d'action 6), le ratio entre le Siège et le dispositif hors Siège est de 51 % sur 49 %. Le budget des activités opérationnelles représente environ 32 % du total.

	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES				DÉPENSES DE PERSONNEL			
	ER10	ER11	Axe d'action 6	%	ER10	ER11	Axe d'action 6	%
Siège	1 370 100	730 400	2 100,500	51	4 263 500	1 377 000	5 640 500	59
Hors Siège	1,333,000	647,400	1 980 400	49	3 011 700	857 200	3 868 900	41
<b>Total</b>	<b>2 703 100</b>	<b>1 377 800</b>	<b>4 080 900</b>	<b>100</b>	<b>7 275 200</b>	<b>2 234 200</b>	<b>9 509 400</b>	<b>0</b>
Coûts indirects	257 200	125 600						

27. Comme demandé par le Conseil à sa 22<sup>e</sup> session (2016), les informations sont présentées à un niveau de ventilation du budget plus poussé correspondant aux thèmes du PHI, pour le budget ordinaire et pour les ressources extrabudgétaires. La répartition des ressources par thème du PHI est présentée dans le tableau ci-dessous pour l'exercice 2017.

BUDGET 2017 au mois de janvier 2017		
BUDGET ORDINAIRE		RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (2017)
<b>Axe d'action 6:</b>		
<b>Renforcer la sécurité de l'eau</b>	<b>2 779 704</b>	<b>8 273 563</b>
	Allocation actuelle (2017)	Allocation (2017)
<b>ER10 : Réponses aux défis de l'eau</b>	<b>1 970 503</b>	<b>6 211 868</b>
1 Catastrophes causées par l'eau	287 169	2 629 846
2 Eaux souterraines	450 106	2 082 368
3 Rareté/qualité de l'eau	443 114	511 383
4 Établissements humains	122 769	419 740
5 Écohydrologie	283 165	184 433
6 Éducation relative à l'eau	384 180	384 098

<b>ER11 : Capacités institutionnelles</b>	<b>809 201</b>	<b>2 061 695</b>
1 Gouvernance	665 681	95 819
2 Capacités institutionnelles	143 520	0
3 WWAP	0	1 965 876

28. À la fin du mois de juin 2017, le Secrétariat de l'UNESCO a été informé par l'Équipe dirigeante de l'Organisation de ce que, par suite du non-paiement des montants dus par trois des 25 plus gros contributeurs de l'UNESCO, un plan d'urgence était mis en place en vue de recouvrer 50 millions de dollars des États-Unis. À cette date, le PHI disposait, dans les unités hors Siège et au Siège, de 843 039 dollars (484 891 dollars pour l'ER 10 et 358 148 dollars pour l'ER 11). Un montant global de 592 206 dollars (soit 70 % du total) a été "gelé" pour les deux résultats escomptés 10 et 11. La Division des sciences de l'eau, qui disposait de 407 150 dollars, a subi une coupe globale de 312 615 dollars représentant 77 % du budget total disponible (407,150 dollars), destinée à limiter les perturbations des activités planifiées dans les unités hors Siège. Le plan d'urgence a diversement affecté les activités qui étaient prévues dans le cadre du PHI, en limitant la représentation du Programme à des événements de très forte visibilité ainsi que les apports intellectuels, tout en soutenant les populations les plus vulnérables, et en supprimant des possibilités de coopération entre secteurs ainsi qu'avec les membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO.

29. En particulier, le gel d'une part de ses ressources a empêché le PHI de mener à bien l'évaluation de ses initiatives et programmes et d'être adéquatement représenté au 9e Forum international de l'eau à Jeju (Corée du Sud), à la Semaine mondiale de l'eau et à la réunion d'ONU-Eau (Suède, août-septembre), ainsi qu'aux réunions sur les eaux souterraines dans les zones arides et le changement climatique (Tunis) et sur la qualité de l'eau en Asie centrale. Le travail qu'il était prévu d'accomplir pour évaluer la gestion des eaux en milieu rural et soutenir les populations les plus vulnérables a été annulé, les travaux relatifs aux effets du changement climatique sur les glaciers et une activité conjointe sur la rareté et la qualité de l'eau ont été suspendus, ainsi que la contribution à l'organisation d'un colloque international sur l'écohydrologie et l'économie circulaire. Enfin, une réunion planifiée en vue de définir les priorités des comités nationaux du PHI, des centres de catégorie 2, des chaires et du WWAP dans le cadre de la mise en œuvre de PHI-VIII a été annulée. Les bureaux hors Siège ont été également affectés, ce qui a affaibli l'impact de l'UNESCO sur le terrain, notamment en Asie, où se tenaient une réunion sur les écosystèmes et la GIRE en vue du Forum mondial sur l'eau et le Sommet sur l'eau pour l'Asie et le Pacifique. Ont également été annulées des réunions du PHI sur la réponse aux crues dans les pays en développement, la revitalisation de l'initiative "Du conflit potentiel au potentiel de coopération" (PCCP) en vue d'une nouvelle stratégie de diplomatie de l'eau et une partie des événements prévus dans le cadre du programme FRIEND. Le recrutement d'un P-4 pour la Section des systèmes d'eaux souterraines a été suspendu.

30. Pour faire suite à la résolution XXII-7 du Conseil intergouvernemental du PHI (<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002451/245126f.pdf>) et à la demande du Comité des finances, le Secrétariat du PHI, en consultation avec le Bureau de la planification stratégique (BSP), a préparé l'établissement d'un compte spécial. Celui-ci permettra au PHI de recevoir l'aide financière dont il a besoin pour répondre aux demandes des États membres, principalement dans le domaine des activités de renforcement des capacités à l'appui des États membres et des initiatives majeures approuvées en vertu du plan stratégique pour la Huitième phase du PHI (PHI-VIII). L'établissement du compte spécial a été approuvé par la Conférence générale à sa 39<sup>e</sup> session (novembre 2017).

**Mesures attendues de la part du Bureau :**

**Prendre note du rapport du Comité des finances du PHI et encourager les Comités nationaux et leurs partenaires à renforcer encore leur soutien au PHI dans leur région.**  
**RAPPORT DU COMITÉ DU PHI POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION**  
**(sous-point 3.6 de l'ordre du jour)**

31. Le Secrétariat a continué d'accroître la visibilité du PHI par des activités d'information et de communication coordonnées. Il a tenu à jour les sites Web du PHI et a actualisé des éléments clés des six sous-ensembles thématiques des pages Web sur la sécurité de l'eau, a ajouté de nouvelles ressources, notamment en ce qui concerne la gouvernance, et a amélioré les pages relatives à plusieurs initiatives phares, comme demandé par le Conseil dans sa résolution XXII-3, par exemple les pages sur le Programme de gestion des eaux urbaines (<https://fr.unesco.org/uwmp/projects>).

32. Le Secrétariat a établi un plan de communication révisé recensant les événements de la Famille de l'eau de l'UNESCO pour 2018. Le PHI a diffusé par mails et/ou en ligne plus de 20 annonces d'événements et 6 articles sur les activités/projets, événements et publications. Le PHI est présent sur les médias sociaux par l'intermédiaire des comptes généraux de l'UNESCO sur Facebook et Twitter. Les événements du PHI sont également présentés sur Flickr sous forme d'albums photo dédiés dans le cadre du compte Sciences exactes et naturelles de l'UNESCO (<https://www.flickr.com/photos/127450990@N05/albums>) et du compte dédié au PHI (Famille de l'eau) (<https://www.flickr.com/photos/151263658@N06/albums>). Le Secrétariat du PHI a diffusé ces liens vers 194 images regroupées dans deux albums, qui ont été vus 72 fois.

33. Suite à la résolution XXII-3 du Conseil demandant que des mises à jour trimestrielles soient envoyées aux membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO, le Secrétariat a envoyé des courriels d'information sur des aspects particuliers et a rédigé un bulletin plus étoffé en décembre/janvier pour diffuser un résumé des informations, des événements passés et à venir et inviter à participer au plan de communication pour 2018. Il a communiqué par courriels au sujet d'activités et d'événements spécifiques auprès des réseaux du Programme, afin d'inviter leurs membres à y participer et/ou y contribuer sur des questions essentielles concernant le PHI et son développement ultérieur.

34. Au cours de la période considérée, 12 publications ont été mises en ligne. Deux comptes Twitter dédiés, gérés par le Secrétaire du PHI et par le responsable de la communication avaient respectivement publié 890 et 120 tweets et attiré 979 et 38 *followers* fin décembre 2017. Tout le matériel de communication, y compris le kit d'information constamment mis à jour du PHI, est disponible sur les pages Web suivantes :

<https://fr.unesco.org/themes/securete-approvisionnement-eau/hydrologie/ressources>  
<https://fr.unesco.org/themes/securete-approvisionnement-eau/ressources/multimedia>

35. La playlist consacrée à l'eau de l'UNESCO sur YouTube<sup>2</sup> comprend actuellement 25 vidéos, qui totalisent 3700 vues. Le Secrétariat a partagé plusieurs vidéos et des informations animées (Bureau de l'UNESCO à Bruxelles) et produit une série d'entretiens filmés avec des participants au Forum des savoirs sur la sécurité de l'eau du PHI (novembre 2017).

36. Le recrutement d'un responsable de la communication à la classe P-2 a permis de tirer les leçons des difficultés rencontrées au cours des années passées. La coordination des activités de communication et des autres tâches essentielles est désormais assurée en permanence. Certains problèmes demeurent néanmoins en grande partie irrésolus, et ont même été exacerbés par le plan d'urgence mis en place en juillet 2017 : alors que le besoin de visibilité s'accroît, le Secrétariat a perdu de sa capacité de faire appel à du personnel temporaire expérimenté, ce qui continue de retarder l'application du projet de Stratégie de communication et d'information et de la résolution

---

2 [https://www.youtube.com/playlist?list=PLWuYED1WVJIPVor5RZ6GfS\\_RuVyVSK-4-](https://www.youtube.com/playlist?list=PLWuYED1WVJIPVor5RZ6GfS_RuVyVSK-4-)

XXII-3, s'agissant par exemple de la production du bulletin trimestriel destiné à la Famille de l'eau de l'UNESCO. La poursuite d'une étroite collaboration avec l'équipe chargée de la communication du Secteur des sciences exactes et naturelles a aidé à trouver des solutions et d'accroître sensiblement les activités de communication et d'information du PHI, par exemple pour la COP 23.

37. Entre autres mesures de rationalisation des coûts, il a été fait davantage appel à des stagiaires et à des bénévoles pour répondre au besoin de personnel assurant la communication, notamment pour produire des matériels de communication imprimés et donner des conseils concernant la conception d'une nouvelle image de marque UNESCO Eau demandée par le Bureau du PHI à sa 55<sup>e</sup> session. Comme lors des années précédentes, une étroite collaboration avec nos partenaires et les membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO a permis de renforcer les activités de communication et a eu des effets multiplicateurs.

38. Avec le concours bénévole d'un graphiste et directeur artistique professionnel, le Secrétariat a pris de premières mesures pour faire évoluer l'image publique du PHI en tant que "marque" UNESCO Eau. À cette fin, on a notamment identifié des groupes cibles spécifiques, à savoir les représentants des États membres, la communauté scientifique et le grand public et conçu à leur intention des matériels adaptés ou revu ceux qui existaient déjà. La page d'accueil du site Web du PHI a été rebaptisée de façon à mieux refléter l'orientation du programme sur la "sécurité de l'eau". Une première révision de l'énoncé de mission du PHI a été présentée à la réunion d'information des États membres en septembre 2017.

39. Une version actualisée du présent rapport sera distribuée lors de la 56<sup>e</sup> session du Bureau du PHI.

**Mesures attendues de la part du Bureau :**

**Prendre note du rapport du Comité pour l'information et la communication et encourager les Comités nationaux et leurs partenaires à renforcer encore leur soutien au PHI dans leur région.**